

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
9 mars 2023
n° 9 / 7986^e
pages 457 à 496



ÉDITORIAL

457 Discrimination: causalité ou corrélation?, *Julien Icard*

ACTUALITÉS

- 460 Prêt (mise en garde): prescription de l'action en responsabilité civile
- 461 Pratique anticoncurrentielle (réparation): préjudice de développement
- 461 Crédit à la consommation (domaine): prêts immobiliers et prêt personnel
- 462 Contrat hors établissement (formalisme): irrégularité du bon de commande
- 462 Groupe de sociétés (société mère): cession d'une filiale en cessation des paiements
- 463 Bail d'habitation (droit de préemption): rémunération de l'agent immobilier
- 463 Mineur (audience unique): versement du dossier à la procédure

POINT DE VUE

466 Les incidences de l'absence d'imputabilité sur la culpabilité et l'infraction, *Pierre-Jérôme Delage*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 474 **Panorama:** Droit des marques, *Sylvain Chatry, Julien Douillard et Alexandra Mendoza-Caminade*
- 485 **Notes:** Avantage sans contrepartie: en avant toute!, *note sous Com. 11 janv. 2023, Nicolas Dissaux et Romain Loir*
- 488 La condition suspensive d'obtention d'un prêt insérée dans une promesse de vente ou l'expérience de Schrödinger en droit des contrats, *note sous Civ. 3^e, 14 déc. 2022, Samuel François*
- 492 La prescription en matière d'empiètement, *note sous Civ. 3^e, 8 févr. 2023, Tarik Lakssimi*

ENTRETIEN

496 Éric Pichet et Ghislain Poissonnier – Vers une nouvelle infraction européenne de violation des sanctions de l'UE?

DAJLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse*



322309



Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUEÛT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



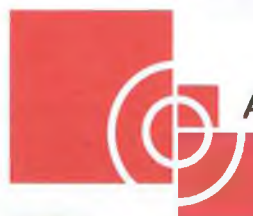
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Julien Icard

457

Discrimination :
causalité ou corrélation ?



ACTUALITÉS

460

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (information) : défaillance du débiteur principal, *Civ. 1^{re}, 1^{er} mars 2023*

Cautionnement hypothécaire (perte) : responsabilité civile du notaire, *Civ. 1^{re}, 1^{er} mars 2023*

Prêt (mise en garde) : prescription de l'action en responsabilité civile, *Civ. 1^{re}, 1^{er} mars 2023*

Concurrence-Distribution

Pratique anticoncurrentielle (réparation) : préjudice de développement, *Com. 1^{er} mars 2023*

Consommation

Crédit à la consommation (domaine) : prêts immobiliers et prêt personnel, *Civ. 1^{re}, 1^{er} mars 2023*

Prescription biennale (domaine) : action en paiement d'une facture, *Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023*

Contrat hors établissement (formalisme) : irrégularité du bon de commande, *Civ. 1^{re}, 1^{er} mars 2023*

Société et marché financier

Groupe de sociétés (société mère) : cession d'une filiale en cessation des paiements, *Com. 1^{er} mars 2023*

463

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (droit de préemption) : rémunération de l'agent immobilier, *Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023*

Expropriation

Droit de préemption (usage effectif) : date de référence pour les terrains à bâtir, *Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023*

463

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Mineur (audience unique) : versement du dossier à la procédure, *Crim. 22 févr. 2023*

464

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (état de santé) : montant de l'indemnité d'éviction, *Soc. 1^{er} mars 2023*

Durée du travail (décompte) : déplacement professionnel et heures supplémentaires, *Soc. 1^{er} mars 2023*

Inaptitude du salarié : défaut de reclassement ou de licenciement, *Soc. 1^{er} mars 2023*



POINT DE VUE

466

Les incidences de l'absence d'imputabilité sur la culpabilité et l'infraction par Pierre-Jérôme Delage



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

468

Brevetabilité et présentations d'informations par Frédéric Pollaud-Dulian

PANORAMA

474

Droit des marques
janvier 2022 – décembre 2022
par Sylvain Chatry, Julien Douillard
et Alexandra Mendoza-Caminade

NOTES

485

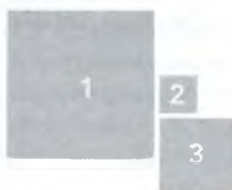
Avantage sans contrepartie: en avant toute!,
note sous Com. 11 janv. 2023
par Nicolas Dissaux et Romain Loir

488

La condition suspensive d'obtention d'un prêt insérée dans
une promesse de vente ou l'expérience de Schrödinger en
droit des contrats, note sous Civ. 3^e, 14 déc. 2022
par Samuel François

492

La prescription en matière d'empiètement,
note sous Civ. 3^e, 8 févr. 2023
par Tarik Lakssimi



ENTRETIEN

496

Éric Pichet et Ghislain Poissonnier – Vers une nouvelle infraction européenne de violation des sanctions de l'UE?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr